MOT DU MAIRE

Nous voilà au terme d'une année qu'il est difficile de qualifier car les mots ne seraient pas assez forts.

Notre pays a été frappé lâchement en début et en fin d'année par des barbares, des criminels, qui s'en sont pris à la presse, puis à notre mode de vie en tuant et en blessant des centaines de personnes qui ne demandaient qu'à vivre librement. Face à cette situation, le gouvernement a pris des mesures fortes pour mettre hors d'état de nuire les mouvements extrémistes qui se développent sur notre sol et qui ne respectent pas nos valeurs.

Cela ne doit surtout pas déboucher sur une hystérie islamophobe mais au contraire sur un élan de fraternité et de réflexions pour éviter que cela ne se reproduise. Ne faudrait-il pas se poser la question si notre intervention armée est justifiée et légitime en Syrie ??? Ne serait-il pas plus efficace et plus important de priver le prétendu Etat islamique de leur revenu, des armes et des munitions en tarissant les différentes sources d'approvisionnements ???

En attendant, nous en payons aujourd'hui le prix fort et espérons que tous les coupables soient trouvés et jugés. Mais il faudra sans doute très longtemps pour comprendre les tenants et les aboutissants des évènements que nous vivons. Dans la tourmente que nous traversons, il est plus que nécessaire de retrouver le « bien vivre ensemble ». Respectons nous les uns et les autres, acceptons les différences qui sont une richesse et ne laissons pas de place à la moindre incivilité. Chaque fois que nous laissons faire, nous acceptons implicitement que cela se reproduise.

Au moment où je rédige ce mot, les dirigeants du monde entier sont réunis à Paris pour trouver une solution au réchauffement climatique qui, si rien n'est entrepris à court terme, nous emmènera inéluctablement vers un dérèglement de l'écosystème dont nous ne connaissons pas encore toutes les conséquences. A notre niveau, nous pouvons et nous devons tous être acteurs dans la réduction des émissions des gaz à effet de serre. Quelques exemples : diminuer la consommation des énergies fossiles, mieux isoler nos habitations, passer aux énergies renouvelables, produire moins de déchets, consommer local, utiliser si possible les transports en commun...

Le pays tout entier était appelé à se déplacer aux urnes les dimanches 6 et 13 décembre pour élire les conseillers régionaux. Sujet difficile après une réforme non comprise et majoritairement non souhaitée en Alsace ! Suite aux évènements tragiques que nous avons subis, un des premiers réflexes devrait être de participer aux votes pour montrer notre attachement à la démocratie. Les résultats du village nous montrent une participation honorable qui pourrait encore être améliorée. Ces élections régionales, comme toute élection, rappellent une vérité dans une démocratie : ce sont les électeurs qui sont souverains par leur droit de vote… quand ils l'exercent ! Beaucoup de nos politiques, éloignés de leurs électeurs et mal conseillés, l'oublient. L'écoute, le dialogue et la discussion avec les citoyens ne se font pas qu'en période électorale...

MOT DU MAIRE (suite)

Au niveau de la commune, après un an de travaux, nous venons de terminer la salle des fêtes pour laquelle nous avons misé sur une isolation thermique et phonique de grande qualité en utilisant des produits éco certifiés. C'est une très belle salle avec un équipement intérieur performant au dire des premiers utilisateurs. Elle est disponible pour les associations et les particuliers. A nous tous d'en prendre soin ! Et encore une fois un grand merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour la réalisation de ce beau projet.

Autre chantier en 2015 : l'installation pour le nettoyage des appareils de traitement phytosanitaire mise en place pour un certain nombres d'exploitants du village, de Baldenheim et de Schwobsheim qui se sont regroupés en CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole). Le financement est supporté par la commune mais sera repris dès que possible par la CUMA.

Pour l'année à venir, nous plancherons sur la faisabilité à l'avenir d'un certain nombre de projets :

- Mise en place d'un éclairage, de bloc sanitaire et d'une aire de jeux autour du City Stade
- Poursuite du changement de l'éclairage public dans la rue Principale voire la rue Schmittlach.
- Mise en place de la voirie définitive dans le lotissement Nachtweid
- Pose d'un lampadaire rue de la Source.
- Réflexion et travaux aux niveaux des espaces verts.

Voilà de quoi occuper 2016 !

En cette période de fêtes, je vous souhaite au nom du Conseil Municipal et de moi-même **un Joyeux Noël et une Bonne Année**.

Le Maire, Jean-Blaise LOOS

ETAT CIVIL 2015

Naissances

- *Le **16 mars 2015***
  A Sélestat
  ***Victor,** Camille, Christian, Urban*
  fils de SIMLER Didier et de Sybille
  (née RUCKSTUHL)
  domiciliés 29a rue Principale

- *Le **18 mars 2015***
  A Sélestat
  Olivier
  fils de SCHWOEHRER Philippe et de Magali
  (née DUBLER)
  domiciliés 24a rue Principale

- *Le **18 mars 2015***
  A Sélestat
  Jérémie
  fils de SCHWOEHRER Philippe et de Magali
  (née DUBLER)
  domiciliés 24a rue Principale

Mariages

♥ *Le **08 août 2015***
A Boesenbiesen *et* ***MARCHAL Pierre** Jean-François*
***SIMLER Marie** Elise*

Décès

✞ *Néant*

HEUREUX ANNIVERSAIRES !

A toutes les personnes qui fêteront leur « grand anniversaire » au courant de l'année 2016, nous présentons nos très sincères félicitations et nos meilleurs voeux de bonne santé.

02 janvier	77 ans	Mme DENU Marie-Louise
19 janvier	76 ans	Mme BRAUN Germaine
20 janvier	81 ans	Mme LOOS Alphonsine
20 janvier	71 ans	M. GASCHY Joseph
24 janvier	83 ans	M. RUDLOFF Jérôme
26 janvier	83 ans	M. MONIER Arsène
06 février	**95 ans**	**Mme KEUSCH Marie-Marthe**
16 février	**80 ans**	**Mme SALBER Erna**

HEUREUX ANNIVERSAIRES ! (suite)

19 février	71 ans	M. ZUMSTEEG Francis
20 février	84 ans	Mme GASCHY Marie - Antoinette
21 février	72 ans	M. RITZENTHALER Georges
01 mars	70 ans	Mme HETZER Marie-José
08 mars	**80 ans**	**Mme BRAUN Yvonne**
09 mars	79 ans	M. FOEGEL Joseph
14 mars	89 ans	M. GOETZ Emile
15 mars	**85 ans**	**Mme SIMLER Joséphine**
01 mai	81 ans	M. GASCHY Paul
04 mai	75 ans	Mme KLUMPP Marie-Madeleine
04 mai	76 ans	M. KLUMPP Claude
07 mai	93 ans	Mme HETZER Jeanne
14 mai	70 ans	Mme SIMLER Yvonne
02 juin	73 ans	Mme PRECHTL Odile
14 juin	70 ans	Mme ZUMSTEEG Marie-Louise
16 juin	72 ans	Mme HIRSCH Christiane
28 juin	71 ans	Mme SCHMITT Jacqueline
08 juillet	**80 ans**	**Mme MONIER Hermine**
12 juillet	78 ans	M. GASCHY Jean
16 juillet	75 ans	Mme ZUMSTEEG Rosa
19 juillet	**90 ans**	**Mme HARTZ Marthe**
27 août	**90 ans**	**Mme ENTERLE Marie –Louise**
09 septembre	75 ans	Mme FOEGEL Odile
09 septembre	70 ans	M. GASCHY Bernard
27 septembre	**85 ans**	**Mme GOETZ Madeleine**
07 octobre	75 ans	M. ZUMSTEEG Joseph
23 octobre	78 ans	Mme GASCHY Monique
26 octobre	86 ans	Mme RUDLOFF Marguerite
02 novembre	75 ans	M. SIMLER André
06 novembre	91 ans	M. RIEGERT Raymond
10 novembre	77 ans	Mme GASCHY Marie-Marthe
14 novembre	77 ans	Mme BRAUN Marie-Louise
28 novembre	71 ans	M. SCHMITT Roger
05 décembre	81 ans	M. ROHR Fernand
16 décembre	81 ans	Mme ROHR Jeannette
26 décembre	81 ans	M. HERTH Julien

GRANDS ANNIVERSAIRES

Le 20 janvier 2015

LOOS Alphonsine
80 ans

Le 1er mai 2015

GASCHY Paul
80 ans

Le 26 octobre 2015

RUDLOFF Marguerite
85 ans

Le 06 novembre 2015

RIEGERT Raymond
90 ans

Le 05 décembre 2015

ROHR Fernand
80 ans

Le 16 décembre 2015

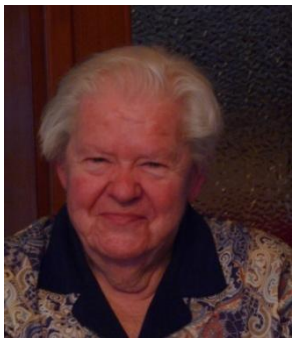

ROHR Jeannette
80 ans

Le 26 décembre 2015

HERTH Julien
80 ans

NOUVEAUX ARRIVANTS

Sarah JEHL et Stéphane FLECHER
au 5 rue du Chanvre

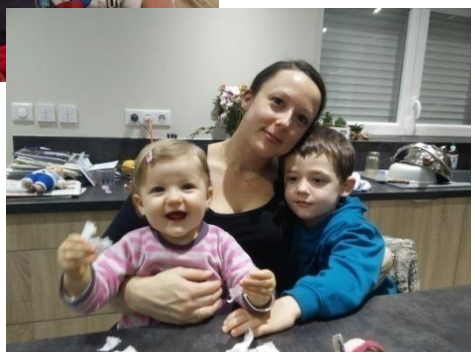

Jennifer et Thomas RIEGERT
avec leurs enfants Rose et Justin
au 4 rue du Chanvre

Martial, Lucie, Nicole, Christian, Félix FOEGEL
au 1 rue Schmittlach

VOR ZWEI HUNDERT JOHR - 1816

Maire : ZUMSTEEG François Joseph

Naissances

Le 08 février :

Arbogast LOOS,
fils de Antoine LOOS
et de Anne Marie MAURER

Le 12 février :

Jean Félix GANTER,
fils de Joseph GANTER
et de Anne Marie BOSCHENRIEDER

Le 09 mars :
Genovefe GASCHY,
fille de Ferdinant GASCHY
et de Thérèse KIECHNER,

Le 26 mars :
Benoit LAENGEL,
fils de Jacques LAENGEL
et de Anastase BLOCH,

Le 28 mars :
Thérèse Cécilia GROSSETT,
fille de Joseph GROSSETT
et de Marie Anne SENGER

Le 21 juin :
Jean Baptiste ZUMSTEEG,
fils de Jean ZUMSTEEG
et de Marie Thérèse KEUSCH

Le 1er octobre :
Marie Salomé BISCHOFF,
fille de Jean BISCHOFF
et de Marie Elisabeth ALBIETZ

Le 10 novembre :
Florent MARTIN,
fils de Jean MARTIN
et de Marie Anne ACKERMANN

Le 10 novembre :
Martin François Xavier MARTIN,
fils de Jacques MARTIN
et de Marie Anne WEYBEL

Mariages

Le 21 février :
Grégoire DICK et **Thérèse SENGER**
fils de Jean Adam DICK et de Catherine UDART
fille de Joseph SENGER et de Thérèse LOOS

Le 27 février :
Sébastien HENKY et **Marie Madeleine SEYLLER**
fils de Jean HENKY et de Marie Elisabeth GROSS
fille de François Joseph SEYLLER et de Thérèse KAUFMANN

Le 14 mai :
François Joseph UDART et **Marie Thérèse WIDEMANN**
fils de Jean UDART et de Anne Marie STEGLY
fille de Antoine WIDEMANN et de Marie Anne JEHL

Décès

Le 14 mars : **Jean Félix GANTER**, à l'âge de 1 mois, Fils de Joseph GANTER et de Anne Marie BOSCHENRIEDER;

Le 19 mars : **Sébastien GEYMER**, à l'âge de 64 ans ; Fils de Sébastien GEYMER et de Barbe HOOG

Le 28 avril : **Joseph HERTH**, à l'âge de 65 ans ; veuf de Barbe SENGER

Le 24 septembre : **Thérèse GASCHY** ; à l'âge de 2 ans; Fille de Ferdinant GASCHY et de Thérèse KIENER

Le 14 novembre : **Michel SCHENCKBECHER** ; à l'âge de 38 ans

VOR HUNDERT JOHR - 1916

Maire : SIMLER Valentin

Naissances

Le 17 janvier :
Andreas Anton KEUSCH,
fils de Alfons KEUSCH
et de Elisabeth FLECHER

Le 02 février :
Maria Martha RUDLOFF,
fille de Joseph RUDLOFF
et de Magdalena RITZENTALER

Le 23 février :
Eugène Ludwig Prosper SIMLER,
fils de Eugène SIMLER
et de Berthe ENTERLE

Le 15 novembre :
Camille Alois STEIMER,
fils de Alois STEIMER
et de Stéphanie SCHMITT

Mariages

Le 14 juillet :
Lucien Nicolas ROHMER
fils de Nicolas ROHMER et de Franziska RUGRAFF
et Marie-Thérèse SCHMITT
fille de Johann SCHMITT et de Maria BLOCH

Décès

Le 17 mars : **Sébastien RUDLOFF**, à l'âge de 85 ans,
Epoux de Marie-Elisabeth SCHENCKBECHER
Fils de Joseph RUDLOFF et de Catharina SCHWARTZ

Le 22 juin : **Maximilian TAGLANG**, à l'âge de 3 ans
Fils de Céleste TAGLANG et de Mathilde HENKY

Le 06 octobre : **Alois LOOS**, à l'âge de 16 ans
Fils de Jean LOOS et de Magdalena BLOCH

Le 16 novembre : **Camille Alois**, à l'âge de 1 jour,
Fils de Alois STEIMER et de Stéphanie SCHMITT

Groupe de confirmands

Un après-midi récréatif organisé par le groupe de confirmands de Boesenbiesen et de Richtolsheim. Cette action pour les jeunes des deux villages avait un but humanitaire.

Bénédiction des motards

Désormais c'est le curé Sylvain COLPO qui a repris le relais afin de bénir tous les motards.

Carême

Cette année encore, la confection des Buchsbaum a ravi les petits boesenois !

Chemin de croix

Chemin de croix

et

confirmation

Communion

De gauche à droite :

SIMLER Luc, METZ Angélina, DEMOUCHE Charline, LAUFFENBURGER Camille et WUNSCH Gauthier

Sortie des servants d'autel

Fête des voisins...

DE LA RUE PRINCIPALE

Début juillet, les voisins de la rue principale (côté nord) se sont retrouvés autour d'une superbe paëlla, préparée par Michel.

Les enfants en ont bien profité aussi, jeux d'eau, foot... Quant aux grands, tous étaient heureux de se voir, de prendre le temps de discuter, de rire et de plaisanter.

Ca fait du bien !! Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !

DE LA RUE DE L'ECOLE

Schuelgassefecht

Le 2 août, le chapiteau se dresse rue de l'école afin d'accueillir les voisins pour leur fête de rue annuelle.

Les crudités et les légumes des jardins accompagnent le gros jambon et les dames confectionnent, chacune à sa façon, d'excellents desserts. Une bonne ambiance règne autour de la table. Malheureusement la nuit tombe et il faut libérer la rue.

Rendez-vous en 2016
même date, même lieu.

DE LA RUE SCHMITTLACH ET DE LA RUE NACHTWEID

Fête de quartier 2015 des rues Schmittlach et Nachtweid de Boesenbiesen, le 18 octobre dernier.

Rassemblés autour de fours à raclette, jeunes et anciens ont partagé un repas convivial, et ont pu apprécier la nouvelle salle socioculturelle, et ses installations, louée pour l'occasion.

Cette journée a permis également de faire connaissance avec les nouveaux riverains installés récemment dans la rue Schmittlach.

Cette rencontre intergénérationnelle et annuelle est un moment privilégié que tous apprécient de partager.

Vivement l'année prochaine !!

Gym

Cette année encore de nombreux volontaires participent aux cours de "gym fitness" dirigés par Anaïs Schnoeller.

Chaque lundi soir, à la salle de motricité, bonne humeur et ambiance conviviale sont présentes.

Voyage de classes

EN SARDAIGNE POUR LES 40 ANS

Les classes 75-76 de Boesenbiesen ont passé un séjour inoubliable en Sardaigne au mois d'août.

Les membres des classes, accompagnés de leur conjoint et enfants, avaient programmé ce voyage pour fêter leurs 40 ans dans un cadre somptueux.

Soleil radieux, la mer avec ses plages de sable blanc, les activités sportives, les piscines, le terrain de foot… et l'all inclusive du club ont ravi petits et grands... de 3 à 43 ans...

La bonne humeur a accompagné la troupe d'alsaciens tout au long du séjour.

C'est avec des souvenirs plein la tête que les vacanciers sont rentrés....
avec une grande envie d'y retourner!

Fleurissement et décoration du village

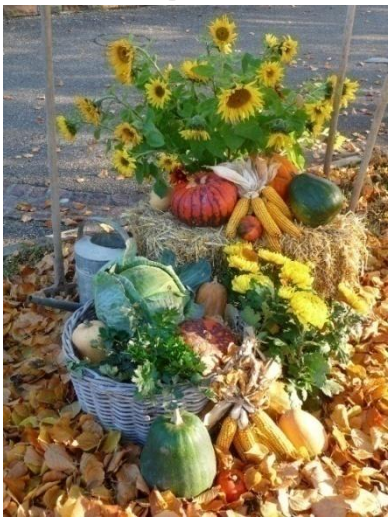

Concert à l'église

L'ensemble vocal "A Chœur Battant" de Sainte Marie aux Mines à proposé de présenter en avant première son concert de fin d'année en l'église de Boesenbiesen le 13 décembre.

Des chants de Noël et sacrés ont fait découvrir la richesse et la variété du patrimoine musical traditionnel, classique ou gospel, de nombreux pays. Le public, un peu clairsemé, a été impressionné par cette belle prestation. Ne pas saisir l'occasion d'assister à un concert dans son village est bien dommage. Ces hommes et femmes d'horizons socioprofessionnels différents auraient mérité un auditoire plus fourni. Lors du verre de l'amitié, offert par la chorale, ces passionnés de chant ont bien échangé avec les personnes présentes.

Photo G. Riesterer

Nettoyage du canal

Le 06.04.2015, lundi de Pâques, quelques conseillers municipaux s'attellent au nettoyage du canal sur le ban de BOESENBIESEN, nettoyage devenu indispensable aussi bien pour la faune et la flore que pour préserver la beauté du canal.

En effet, des troncs d'arbre encombrent le canal et prennent ainsi au piège, des déchets divers et variés.

La barque a été d'une grande utilité pour récupérer ces déchets et pour débloquer les arbres. Attention à ne pas faire de plongeon (l'eau est trop froide…)

Il s'agit ensuite, grâce au tracteur, de les sortir de l'eau…

…puis de les couper à la tronçonneuse pour s'en débarrasser plus facilement !

Ah ! Que c'est agréable de pouvoir faire un petit tour de barque sans obstacle !

Sébastien se voyait bien aller jusqu'à Strasbourg comme cela !!!

Sortie du Conseil Municipal

Cette année, la sortie s'est effectuée au gré(s) des Vosges, petit clin d'œil imprimé sur le programme soigneusement concocté par Christophe Gaschy. Composée d'une bonne partie du conseil municipal et des employés communaux, en compagnie des conjoints et enfants, la sortie était plus précisément à destination de Murbach à Marbach.

Départ en covoiturage à 8h30 à destination de Murbach, qui se situe après Guebwiller en direction de Buhl. Murbach est le dernier village de ce fond de vallée.

Arrivés sur place avec un peu d'avance, nous avons le temps de prendre un café et un délicieux morceau de brioche fait maison, en attendant l'arrivée de notre guide, l'adjoint au Maire de Murbach.

Ce professeur d'histoire à la retraite, tout en présentant son petit village de 140 habitants, nous fait emprunter un petit sentier jalonné de stations de prière pour parvenir rapidement au point panoramique de la chapelle de Notre Dame de Lorette (construite en 1693). Nous avions, de cet endroit, une magnifique vue sur l'église romane, à l'endroit même où se trouvait en 728 l'abbaye bénédictine fondée par St Pirmin. Elle fut à l'époque une des abbayes les plus illustres d'Europe.

Notre narrateur, passionné d'histoire, nous résume non sans humour, les périodes plus ou moins troubles de sa commune depuis la construction de cette abbaye, soit une période de plus de 1200 ans…

Nous terminons la visite avec des explications sur des éléments remarquables de la façade extérieure et de l'intérieur de l'église. Puis nous empruntons le jardin médiéval en sortie du village avant de rejoindre les véhicules.

Nous avons déjeuné à Buhl, à l'hôtel restaurant « Le Saint Barnabé ». Le délicieux repas composé de cerf comme plat principal, fut entrecoupé de la lecture par Agnès, d'un passage extrait du roman autobiographique de Jean Egen « Les Tilleuls de Lautenbach ».

Lautenbach-Zell fut justement notre destination suivante, et plus précisément le vivarium du moulin, qui permet, même aux plus arachnophobes, de s'approcher sans crainte d'araignées poilues grandes comme la main !

Le vivarium abrite également divers insectes dont certains ont l'incroyable capacité de se fondre avec leur milieu naturel. Ce vieux moulin réhabilité abrite aussi une ruche en activité qui permet d'observer le travail des abeilles à travers des parois transparentes.

Après le monde des insectes, direction Osenbuhr en passant par Soulzmatt, réputé pour ses sources. Petit arrêt collation à l'entrée d'un bois, avant la descente à pied vers Gueberschwihr prévue pour une partie du groupe. Balade qui ne se fera finalement pas en raison du retard pris sur le programme et peut-être aussi un peu à cause du panneau « Chasse en cours » à l'entrée de la forêt…

Nous repartons donc tous en voiture pour le couvent Saint Marc à Gueberschwihr. Attendus par une sœur d'origine hindoue, nous effectuons une brève visite dans l'enceinte du couvent. Nous y croisons une autre sœur, novice, ancienne parisienne, dynamique et souriante qui nous fait partager son parcours atypique. Notre guide nous interprète une courte prière chantée dans l'une des chapelles.

Nous repartons vers notre dernier point de chute, l'abbaye de Murbach à Voegtlinshoffen.

Notre guide, un chercheur retraité de l'Inra, n'en est pas moins passionné d'histoire et fait partie d'une association pour la préservation du site de cette abbaye de l'an 1089, ou du moins ce qu'il en reste. Un des points remarquables est le mur d'enceinte long de 1000m, vestige unique en Alsace et en cours de rénovation.

Les restes des fondations nous laissent imaginer les dimensions de la bâtisse (65m de long et 20m de large), une des plus grandes d'Alsace. Nous quittons ce lieu et les intéressantes explications de notre guide avec la nuit qui s'installe en ce 1er dimanche du passage à l'heure d'hiver.

Vue de Marbach début XVIII ème (auteur inconnu)

Osterputz

La chasse aux oeufs...

Merci

Monsieur Lapin !

Sortie à la ferme : chez Lison...

Musique

Viviane Dedenon est professeure de musique. Chaque année, elle intervient dans les écoles pour une dizaine de séances et travaille le rythme, le chant, la danse avec les élèves de Grande-Section, de CP et de CE1. Lors de la dernière séance, les élèves présentent à la classe ce qu'ils ont appris.

Exercice de mise en sûreté

Exercice de mise en sûreté… C'est rester dans un bâtiment à l'abri d'un risque qui se passe dehors…

Lors d'un exercice de **mise en sûreté**, le signal d'alerte est différent du signal d'alarme incendie de l'école. Lorsque nous entendons le sifflet, nous devons tous nous rassembler dans la classe de maternelle. Ensuite la maîtresse appelle les secours, qui nous font évacuer.

Le jeux athlétiques

Rencontre du 04 juin 2015 à Wittisheim

Atelier volcan

1. **Présentation du projet**

2. **Fabrication du volcan**

3. **Eruption**

La fête de l'école

Jour de rentrée...

« Maman l'a dit, Papa l'a dit, Grand-Frère l'a dit, Grande-Sœur l'a dit, et moi aussi, l'Ecole c'est parti, Youpi !!!! » Comptine de rentrée.

Une journée à l'école maternelle…Cette année nous avons 29 élèves, répartis sur 3 niveaux : 9 élèves en Petite Section, 9 élèves en Moyenne Section, 11 élèves en Grande Section.

Un accueil en histoire

Suivi d'une séance de sport, d'un goûter...

De la récréation et de plusieurs ateliers chaque jour...

des mathématiques, du langage, de l'art, des sciences, de la musique...

Sortie au parc du Petit Prince

Rencontre avec les moutons

Vol en Montgolfière

Plus ludique

LES ACTIVITES DE L'ECOLE

Au cinéma 3D

Dans la Roseraie

⇦ Rencontre avec les pigeons

Pose devant le volcan ⇨

Dans l'avion de St Exupéry, mais qui pilote ? ⇨

⇦ Un tour en petit train

La journée du goût

Nous avons fait des tartines : une salée et une sucrée. Nous avons mis différents légumes et fruits en décoration afin de réaliser des personnages, des fleurs…

Nous nous sommes bien régalés !

LES ACTIVITES DE L'ECOLE

Cette année nous sommes 18 élèves : 10 CP et 8 CE1.

Voici un aperçu des activités que nous avons faites depuis le début de l'année 2015 :

FEVRIER :

Depuis le début de l'année scolaire 2014, nous avons patiemment comptabilisé chaque jour d'école. Le 100ème jour, nous avons fait la « Fête des 100 jours d'école ».

Nous avons réalisé une exposition avec nos collections de 100 objets, la maîtresse avait organisé toute la matinée diverses activités autour du nombre 100, certains d'entre nous sont même venus déguisés : « J'ai 100 ans ! »

AVRIL :

Nous sommes partis en classe de découverte à Stosswihr, nous y avons découvert le monde passionnant de la forêt (Balades, découvertes de traces d'animaux, contes, légendes, cabanes, …). Nous avons aussi beaucoup parlé allemand et monté une petite pièce de théâtre.

OCTOBRE :

* Nous avons participé au Cross de Sundhouse.
Anna BRAUN et Fleur RUDLOFF sont arrivées toutes les deux 3èmes ! Bravo à elles ainsi qu'à tous les autres élèves qui ont bien participé.

*Nous avons organisé une matinée « cuisine » à l'occasion de la semaine du goût.
Chacun de nous a pu réaliser un bonhomme avec différents aliments.

BS Dynamique

Présidente : Mme SCHWOERTZIG Sabrina
Siège : Mairie 9 rue de l'Ecole 67390 SCHWOBSHEIM
☎ : 03 88 74 19 29

Lors de l'assemblée constitutive du 15 mai 2015, l'association BS Dynamique du RPI Boesenbiesen/Schwobsheim a été créée.
L'objectif de notre association, à but non lucratif, est d'organiser des manifestations socio culturelles et des activités en lien avec la vie des enfants du RPI, de nos deux communes.
Nos actions ont pour but d'apporter une aide logistique et/ou financière pour les projets scolaires (exemples : vente de fromages, spectacles, fête de fin d'année, classe de découverte…).
Nous avons fait le choix d'établir notre siège à Schwobsheim, afin de nous différencier de la direction de l'école établie à Boesenbiesen. Toutefois, nos actions s'organiseront dans les deux communes en fonction des projets.
Nous sommes 29 membres.

Notre Comité est composé de :

- Présidente : Sabrina Schwoertzig — Vice Président : Jonathan Heinrich
- Secrétaire : Julie Braun — Secrétaire Adjointe : Rose Simler
- Trésorière : Christel Friedrich — Trésorière Adjointe : Anne Simler
- Membres : Virginie Gaschy, Christine Griffon, Valérie Guthmuller, Kathia Hueber, Véronique Lebel, Nathalie Loup-Forest, Sophie Meyer

Plusieurs projets sont prévus pour l'année scolaire 2015/2016, dont notre première action qui a eu lieu le 11 décembre 2015 : un marché de Noël au centre du village de Boesenbiesen, au profit de la classe de neige prévue en février 2017.

Concert donné par les enfants du RPI

LA VIE ASSOCIATIVE

Photo G. Riesterer

Nous avons également offert, à l'ensemble des élèves du RPI, un spectacle de Noël le vendredi 18 décembre.

Nous souhaitons à l'ensemble de la population

une Bonne et Heureuse Année 2016

(groupe de Boesenbiesen)

Un défilé de carnaval pour soutenir un projet scolaire…

A l'initiative des parents d'élèves de la classe de CP/CE1 du RPI de Boesenbiesen et Schwobsheim, les enfants des écoles du regroupement ont été conviés à un défilé de carnaval dans les rues de leurs villages, le samedi 14 février dernier.

Cette ancienne tradition, qui autrefois permettait de financer une sortie de fin d'année, a été remise au goût du jour afin de subventionner la classe de découverte de CP/CE1 qui est partie à Stosswihr du 20 au 24 avril 2015.

C'est sous un beau soleil hivernal, que les enfants ont défilé, déguisés dans les rues de Boesenbiesen et Schwobsheim, et proposé des beignets aux habitants de leurs villages.

Cette action a permis de récolter **943.88 euros** qui ont été versés à la coopérative scolaire du RPI. Les enfants du CP/CE1 tiennent encore à remercier tous les habitants de Boesenbiesen et Schwobsheim pour leur générosité et leurs dons, ainsi que la boulangerie Dauger de Sélestat pour ses beignets, et les parents organisateurs et accompagnateurs de cette journée festive.

(groupe de Schwobsheim)

Le Club des Jeunes

Président : M. DENU Arnaud
35 rue Principale 67390 Boesenbiesen
☎ : 06 84 82 70 54

En l'honneur de carnaval, les enfants sont tous venus déguisés pour une après-midi récréative à la caserne des pompiers. Après toutes sortes de jeux, nos petits gourmands se sont retrouvés autour d'une « Crêpe Party », confectionnée par les participants. Pour terminer l'après-midi dans la bonne humeur, les enfants se sont rassemblés autour d'un dessin animé.
Cette après-midi fut grandement appréciée.

C'est le jour du Lundi de Pâques que la traditionnelle chasse aux œufs a encore ravi les plus jeunes d'entre nous. En début de matinée, alors que les plus grands participaient à un jeu de piste dans le village les plus jeunes mettaient en avant leurs talents de créativité. Vers onze heures, tous les jeunes se sont dirigés vers les œufs déposés par le Lapin de Pâques dans les nids de paille. Après tant d'efforts, parents et enfants se sont retrouvés à la caserne pour partager un moment convivial autour d'un apéritif.

Cette année, c'était exceptionnellement le 30 octobre que les jeunes se sont retrouvés à la caserne des pompiers pour fêter Halloween. Petits et grands ont tout d'abord partagé un repas endiablé, puis ils se sont élancés à la chasse aux bonbons dans les rues du village. De retour à la caserne, avec une trentaine de kilos de friandises dans les bagages, les jeunes se sont retrouvés dans la bonne humeur en compagnie des « Minions » sur grand écran.

L'ensemble des jeunes vous remercie pour votre accueil et votre participation.

La visite du Saint Nicolas fait partie du calendrier annuel des activités du Club des Jeunes. Saint Nicolas, accompagné du Père Fouettard, des anges et de son âne a sillonné les rues du village pour rendre visite aux enfants âgés de 3 à 5 ans. Tous les enfants de la liste ont reçu leur petite récompense : Manala, mandarines et pain d'épices et tous ont promis de rester très sage jusqu'à l'année prochaine.

Merci à tous pour votre soutien tout au long de l'année !
Le Comité du Club des Jeunes vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

LA VIE ASSOCIATIVE

Suite aux travaux de restructuration de la salle socioculturelle, le sous-sol a aussi du passer par les rénovations en terme d'accès et mise aux normes pour les personnes handicapées. A cet effet, il a également été décidé de rénover le local du Club des Jeunes dans sa totalité. Ces travaux nous permettent ainsi d'avoir un espace plus grand en raison de la démolition de l'escalier et l'obtention d'une partie du local d'à côté qui servait auparavant de rangement. Nous devrions pouvoir rejoindre nos locaux d'ici le début de l'année prochaine.

<u>Nous remercions toutes les personnes bénévoles qui ont contribué à la réalisation de ces travaux.</u>

WEEK-END VOLLEY

Comme chaque année, le Club des Jeunes et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers ont organisé le fameux tournoi de volley sur herbe.

Le week-end a débuté dès samedi soir avec la soirée "MACUMBA" aminée par un DJ. Musique en tout genre et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Grâce aux nombreux participants et à leur bonne humeur, cette journée fut un grand succès sous un beau soleil. Nous vous attendons pour une nouvelle édition l'année prochaine avec des noms d'équipes encore plus farfelus !

L'Amicale des Sapeurs Pompiers

Président : M. BRAUN Stéphane
65 rue Principale 67600 HILSENHEIM
☎ : 03 88 85 42 30

La caserne en feu ?

Pour commencer l'année, les pompiers de Boesenbiesen organisent une matinée de présentation du rôle du Sapeur Pompier en vue d'éventuels recrutements.
Ce fut l'occasion pour la section des Sapeurs Pompiers de Boesenbiesen et Schwobsheim, rejointe par l'équipe d'astreinte de l'unité territoriale de Sundhouse, de réaliser une manœuvre qui avait pour thème : un bâtiment pris par le feu avec une victime coincée au premier étage. L'objectif des soldats du feu était le sauvetage de cette dernière à l'aide de leur échelle ainsi que l'extinction des flammes.

Des sapins en flammes

Une fois de plus le troisième week-end de janvier, les pompiers ont mis le feu à l'ensemble des sapins qui ont orné les foyers des communes de Boesenbiesen et Schwobsheim durant les fêtes de fin d'année.

Le nettoyage de printemps à la caserne !

Après avoir partagé quelques heures avec éponges, chiffons, balais… un dimanche matin début mars, les membres de l'amicale se rassemblent avec leur famille autour d'une table pour un petit repas convivial.

Une journée sous le signe de la bonne humeur.

Le barbecue familial

Début juillet les membres de l'amicale des Sapeurs pompiers, ainsi que les vétérans se sont retrouvés pour leur traditionnel barbecue. Après les grosses chaleurs de la journée, les derniers rescapés sont allés se rafraichir.

Sainte Barbe

C'est en ce 12 décembre que les Pompiers ont fêté la patronne des soldats du feu.
La soirée qui a débuté un peu après 20h dans notre belle salle communale semble avoir ravie les convives au vu des témoignages recueillis sur place.
« Une superbe soirée de la Ste Barbe, un moment convivial entre anciens et plus jeunes qui s'est terminée au bout de la nuit » (Nadia)
« DJ Tom et chanteur Michaël ont mis le feu sur la piste » (Rose)
« Nous avons conjugué les verbes s'amuser, rire et danser au présent. » (Julie)

Le nombre de vétérans participants à cette soirée s'est vu légèrement diminuer les dernières années et malheureusement le recrutement est difficile. Néanmoins cela n'affecte en rien l'ambiance de la soirée comme nous l'explique Arnaud :
« Ce n'est pas parce que nous ne sommes que 32 que nous ne nous amusons pas, les personnes présentes en profitent pour s'amuser et faire la fête. »

Des évènements tels que la Ste Barbe permettent aux participants de partager des moments forts et d'entretenir une bonne cohésion d'équipe.
« Une soirée pleine de joie et de bonne humeur. Un esprit d'équipe soudée qu'on retrouve nous l'espérons tous, pour venir en assistance à toutes les personnes qui font appel à nos services, » (Patrice)
« Cette soirée fut une « énormissime » fiesta digne d'une ambiance tip top. Tout a débuté par une messe pour une mise en bouche, l'appétit arriva sur un rythme de valse, salsa, carnaval musique. Et puis, le repas, un repas d'empereur et ce jusqu'au digestif. Une ambiance de feu que nous avons accentuée avec nos voix. Grâce à cette ambiance nous pouvons rester soudés, solides, pour nos interventions, nos manœuvres, nos manifestations. Une bonne cohésion fait la vie d'un groupe. » (Mike)

Au terme de cette année, durant laquelle un certain nombre de manifestations est assuré par les pompiers, une telle réussite de la soirée ne peut que ravir les organisateurs.
« Que cet esprit de convivialité soit présent tout au long de l'année pour les manifestations que nous assurons. Merci à tous. » (Stéphane)
« Un grand merci aux élus, aux vétérans, aux membres de l'amicale des Sapeurs pompiers et l'ensemble des conjoints, tous réunis en cette Ste Barbe. La présence et la bonne humeur de chacun ont fait de cette soirée une très belle fête et ce jusqu'au petit matin. » (Virginie)

L'ACSL

Président : M. GASCHY Jean
17 rue Schmittlach 67390 Boesenbiesen
☎ : 03 88 85 32 17

31ème fête de la tarte flambée

Cette année, innovation ! Pour le repas associatif du dimanche midi, une succulente paëlla préparée par Julia et Michel.

Encore une fois, les tartes flambées ont été dégustées salées ou sucrées. Chacun a pu se régaler !

Une belle équipe ! Merci à tous pour votre participation !
PS : Evidemment, il manque encore quelques personnes sur la photo.

Du monde, des sourires... La fête peut commencer !

Belle ambiance sur les deux jours, le public a chanté, dansé ! Mais aussi mangé !

Notre record de 2014 (12,37 m) a été battu cette année : 21,58 m !!
de quoi réfléchir... objectif pour les prochaines années ?

L'ACSL

Section théâtre

Le groupe théâtral de l'ACSL est remonté sur les planches de la toute nouvelle scène de la salle socioculturelle pour le plus grand plaisir des spectateurs venus nombreux lors des représentations des 20, 27, 28, 29 novembre et 4 décembre.

La troupe a présenté une comédie policière de Michel SCHUTE ***"D'r Wend speelt met d'r Cabinetdeer".*** *L'histoire se déroule dans un grand immeuble à Strasbourg. La concierge (Josiane BRAUN), occupée à faire le ménage dans les bureaux, découvre le corps d'un homme assassiné. Affolée, elle téléphone à la police pour signaler le meurtre mais quand l'inspecteur (Patrice DEMOUCHE) et le policier (Arnaud DENU) arrivent, le cadavre a disparu. Paulette, la concierge qui n'a pas la langue dans la poche, n'est aucunement disposée à se laisser marcher sur les pieds, même pas par le commissaire principal (André SCHMITT).*

Qui est le cadavre ? Le patron (Arnaud VOEGELI) ? Qui est le meurtrier ? Un ou une de ses employés ? La secrétaire (Marie-Odile DENU), la dactylo (Muriel BRAUN), le comptable (Sébastien DEMOUCHE) ou la femme du patron (Sarah PRECHTL)?

Le public a largement ovationné les acteurs et ponctué cette comédie truculente par des rires et des applaudissements nourris. Un grand bravo à Josiane qui était pratiquement sur scène du début à la fin de la pièce et à Arnaud VOEGELI qui a rejoint la troupe de Boesenbiesen !

Régie et mise en scène = Lucienne HURSTEL
Souffleuse = Eliane DEMOUCHE
Maquillage = Christelle et Sandrine LOOS
Son et lumière = Bernard HURSTEL
Décor = Sébastien DEMOUCHE et son équipe

Cette année l'ACSL a innové en proposant un repas avant la représentation du dimanche 29, formule qui a été appréciée tant par les spectateurs que par les membres de la troupe.

Merci à Brigitte LOOS et son équipe pour ce délicieux repas !

Le Moto Club du Ried

Président : M. BRAUN Daniel
1 rue du Neubruch 67820 Wittisheim
☎ : 03 88 85 80 66

Dans l'ensemble tout s'est bien déroulé ! Une bonne organisation, de la bonne humeur, un travail efficace ! Certes épuisant... mais quelle récompense que de recevoir de tels compliments !

Bonjour,

Malgré des vents de face nombreux et forts, et d'autres courants contraires tout aussi contraignants, tes équipes et tes amis, tous, vous nous avez organisé un super évènement. Grand merci à vous tous.

J'ai pris plaisir à m'entretenir avec des personnes de tous les domaines d'activité, caisse, tartes flambées, surveillants des postes de sécurité, de la piste, des membres d'organisations de la commune de Boesenbiesen, des mamies des gâteaux du dimanche et je retiens un fil conducteur : tous ont eu plaisir à oeuvrer pour la réussite de la manifestation ! Merci encore à eux et bravo à toi d'avoir su les fédérer à un tel point !

Subject: Un GRAND merci de Liège
To: motoclubried<motoclubried@yahoo.fr>

Bonjour,

Nous sommes rentrés en Belgique, après un merveilleux W-E grâce à vous. Dès notre arrivée au parking chez vous, nous avons été reçus comme des princes avec des explications limpides et des sourires sur tous les visages. Et cela a duré toute la journée.
Une organisation comme la vôtre ferait la fierté des très grands clubs internationaux.
Tout nickel, du bon personnel d'encadrement, de l'ordre et de la propreté, un "spectacle" à la hauteur, la "navette-tracteur" pour voyager (gratuitement) à l'autre bout du circuit, une météo agréable par chance. Et toujours....les sourires.

JAMAIS nous n'avons été aussi à notre aise entre gens de bonne compagnie et...cerise sur le gâteau sans dépenser trop de sous (Comment faites-vous ?)

Encore un GRAND merci et à la prochaine édition en 2016

Le Conseil de Fabrique

Président : M. KEUSCH Jean-Jacques
25 rue Principale 67390 Boesenbiesen
☎ : 03 88 85 37 51

GRAND MENAGE A L'EGLISE…

Les jeunes volontaires réunis dans la sacristie pour le nettoyage des ustensiles de l'église.	Et un bon coup de balai entre les bancs de l'église ! Ca frotte de tous les côtés !

Fidèle à une ancienne tradition de Boesenbiesen, le conseil de fabrique a invité les servants d'autel, les quêteuses et les confirmands à l'osterputz de l'Eglise.

Rendez-vous été pris le mardi 28 avril au matin.

Chiffon, brosse à dent, pierre naturelle… Tout est bon pour que ça brille ! Chacun y a mis beaucoup d'énergie. Pour beaucoup, ce fut une découverte !

Un grand merci à Bernadette S. qui a ramené le goûter, et encore merci aux petites mains qui nettoient l'église tout au long de l'année !

Après l'effort… Le réconfort ! Tous les participants à ce grand ménage se sont retrouvés dans la cour de l'école pour un bon goûter offert par le conseil de fabrique.
Merci à Arthur B, Arthur L, Maxime, Gaby, Brigitte, Nicole, Valentin, Noah, Emilie, Inès et Noémie.

La Chorale Sainte Cécile

Présidente : Mme GASCHY Gabrielle
23 rue Principale 67390 Boesenbiesen
☎ : 03 88 85 31 36

La vie de la chorale est rythmée par le calendrier religieux.

De nombreux déplacements ont ponctué cette année:

- à Artolsheim : pour la visite pastorale de Mgr Grallet. A cette occasion, il a été accueilli à Boesenbiesen pour le début de cette visite par le chant des Laudes assuré par la chorale. La Vigile Pascale, la confirmation et l'Assomption ont nécessité le regroupement des chorales.

- à Hessenheim : pour la fête de la première communion de nos enfants.

- à Ottmarsheim : pour animer la messe de mariage d'Aurélie Goetz et de Mathias Thuet avec la chorale de Rumersheim.

- à Rhinau : pour la bénédiction nuptiale d'Estelle Gaschy et de Patrick Munch ainsi que le Baptême de Léa, avec la chorale de Bindernheim.
La messe de mariage de Marie Simler et de Pierre Marchal a été embellie par nos choristes.

La messe en l'honneur de la Sainte Cécile a été chantée sous la houlette de Régis et Christian, revenu à la chorale cet automne. Après la messe, les chantres ont apprécié une très bonne table à Oberhaslach avant d'assister à un impressionnant concert des Musiciens du Choeur à Mutzig en faveur de la recherche pour les maladies rares et orphelines.

Tous nos remerciements à Régis pour ces 26 années au service de la chorale et à toutes les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année.

Le Club Owarot

Président : M. ZUMSTEEG Joseph
18 rue Schmittlach 67390 Boesenbiesen
☎ : 03 88 85 32 63

Le mot du président:

« Si tu t'ennuies, tu profites plus de la vie, car les journées sont plus longues.» Jules Renard
Offrons les meilleurs atouts à nos successeurs pour gérer au mieux la vie quotidienne, la réussite en dépend.

J. Zumsteeg

LA VIE ASSOCIATIVE

Le rapport d'activités:

Nos rencontres mensuelles ne sont pas ennuyeuses …. le temps y passe plus vite et pour le petit village que nous sommes, les activités sont plutôt variées. En témoigne ce rappel des mois écoulés!

En **JANVIER**, bien au chaud, nous avons écouté les vieilles légendes d'Alsace racontées par Lammer Bernard « d'r Wàssermànn » d'Artolsheim. Blagues et chansons alsaciennes ont agrémenté l'après- midi récréative.

En **FEVRIER** aussi, on s'adonne au Slam, à la belote, à Uno, au Scrabble ou à la lecture. Les marcheurs ont eu la chance de bénéficier d'une belle après-midi ensoleillée pour découvrir la faune aquatique à l'île du Rhin près de Rhinau.

En **MARS**, nous avons visité la Chaudronnerie du Ried à Saasenheim, une entreprise familiale employant 23 personnes. C'est notre façon à nous de rester en contact avec le monde du travail et de nous intéresser à ceux qui font tourner le monde.

En **AVRIL** : Sortie d'une demi-journée à Andlau et Bernadvillé. L'ancien maire Maurice Laugner, notre guide, nous fait visiter l'abbatiale. Son exposé fort détaillé nous fait découvrir la vie de Sainte Richarde, fondatrice de l'abbaye. Ensuite, nous visitons l'abbaye cistercienne de Baumgarten à Bernardvillé, pour finir par un petit pèlerinage sur la tombe de Mr Mattern. Un soleil radieux a illuminé cet après-midi très instructif.

En **MAI**, deux rencontres sont au programme. La première, moins fréquentée a réuni les joueurs de belote, slam, Uno, blocus et trois marcheurs. La deuxième a été notre grande excursion de l'année avec les joueurs de cartes. Par un temps frais, nous partons vers les Vosges à Senones. La guide fait revivre cette petite ville au riche passé par un exposé truffé de détails historiques. A midi, nous rejoignons le Clos Malpré où est servi un excellent déjeuner. Nous arrivons à Ban de Sapt au jardin des callunes où les rhododendrons et les azalées répandent une harmonie de couleurs et de taches fleuries sous des arbres bicentenaires .Guidés par le gérant du lieu, intarissable, nous cheminons à travers les 4 hectares de jardin, et découvrons ce magnifique parc paysager, nous laissant gagner par le calme et la magie du lieu. Le dernier arrêt de la journée fut pour « les Confitures du Climont ». Framboise épépinée, fleur de pissenlit, rhubarbe-fraise, églantine sauvage nous ont conquis. Cette journée ne laissera que de bons souvenirs dans notre mémoire.

En **JUIN**, c'est le traditionnel pique- nique. L'étang de pêche d'Artolsheim nous accueille dans son cadre verdoyant.

Tandis que OWEROT fait la pause estivale, les marcheurs continuent leurs sorties et découvrent les alentours de Dambach, Neuf-Brisach, le Münstertal en Allemagne. La troupe s'agrandit et compte une vingtaine d'adeptes de la marche.

En **SEPTEMBRE**, pour la rentrée, Joseph nous a programmé une visite de Ribeauvillé en petit train touristique, sans fatigue et sans faire attention où l'on pose ses pieds ; il suffisait de lever les yeux pour découvrir les richesses de cette petite ville au pied des châteaux de Ribeaupierre. Dans le circuit est inclus le détour par Hunawihr avec son église fortifiée.

En **OCTOBRE**, 16 bons Alsaciens prennent la direction d'Obenheim pour se laisser raconter l'histoire de « Krüttkopf devenant choucroute » à la choucrouterie du Rhin. Les autres membres de la troupe ont passé l'après-midi en salle. Une deuxième rencontre a réuni tout le monde pour le jeu du Bac et l'assiette automnale: noix, lard, pain paysan, raisin, munster fermier et bien sûr vin nouveau.

En **NOVEMBRE** a lieu le LOTO.

En **DECEMBRE**, l'assemblée générale boucle l'année avec Vin Chaud - BREDELE, dans une ambiance de NOËL.

Les travaux de restructuration et d'extension de la salle socioculturelle

Cela fait quelques temps que le parking et la salle sont occupés par des hommes et des femmes en tenue de sortie, cela nous change des équipes en tenue de travail. La commission de sécurité (13/11/2015) est passée et elle nous confirme les 2 deux points restant à réaliser avant validation de l'ensemble des travaux.

1. Faire un flocage pour rendre coupe feu 1 heure la dalle entre le sous-sol et l'étage dans les locaux techniques (prévu début décembre),
2. Mettre un escalier amovible supplémentaire pour l'accès à la scène nécessaire dans le cas où le premier escalier est déjà utilisé par une personne à mobilité réduite.

Ces derniers détails devraient être réglés avant la fin de l'année, puis il faudra encore quelques coups de pinceau au sous-sol (club des jeunes et hall d'entrée). Ensuite, quelques journées seront nécessaires pour ranger le nouveau sous-sol et vider le plus rapidement possible le local que la Famille Salber nous a gentiment mis à disposition.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont donné de leur temps et qui se sont investies dans ce beau projet. L'économie pour la collectivité, avec l'ensemble des travaux réalisés en régie, est estimée entre 250 et 300 000 euros.

Malheureusement côté finances, vous constaterez une fulgurante augmentation entre les estimations publiées l'année dernière dans le bulletin et le chiffrage ci-dessous.

Cette augmentation se justifie par les nombreuses modifications souhaitées par la commission travaux et validées par le conseil municipal. Avec un peu de recul et d'utilisation je suis le premier à reconnaître qu'elles sont justifiées.

Les modifications ayant fait l'objet d'avenants :

-Dépose des murs de la cuisine et du WC

-Changement de l'ensemble du carrelage au sol (~12 000 €)

-Mise en place d'une scène avec un équipement son et audio (~44 000 €)

-Equipements plus chers au niveau bar

-réalisation des travaux au sous-sol (dépense non prévue et non chiffrée initialement) (~15 000 €)

-Quelques modifications au niveau de la VMC (~2 000 €)

-Des travaux en régie en augmentation : clôture et éclairage du parking (~10 000 €)

L'ensemble de ces travaux amène une plus-value d'environ 100 000 € soit 13% du montant initial.

ZOOM SUR…

→ *Les dépenses….*

LOT	ENTREPRISES RETENUES	MONTANT ESTIMATIF HT	MONTANT MARCHE HT	MONTANT AVENANT HT	MONTANT MARCHE HT
Lot 1 - Désamiantage/démolition	AMIANTEKO à Bergheim	25 775,00 €	19 180,00 €	0,00 €	19 180,00 €
Lot 2 - Charpente/ossature bois	MARTIN & Fils à Neubois	195 069,00 €	165 074,85 €	783,90 €	165 858,75 €
Lot 3 - Couverture/étanchéité	TBI à Erstein	50 715,72 €	39 437,34 €	1 480,50 €	40 917,84 €
Lot 4 - Menuiserie extérieure	BRAUN Bois & Alu à Boesenbiesen	32 779,00 €	47 436,09 €	771,14 €	48 207,23 €
Lot 5 - Métallerie	GROELL à Ostheim	35 984,00 €	35 823,30 €	-14 197,95 €	21 625,35 €
Lot 6 - Elévateur PMR	SCHMITT Elévateurs à Sand	10 000,00 €	16 300,00 €	0,00 €	16 300,00 €
Lot 7 - Plomberie/sanitaire	HEIM à Hilsenheim	15 000,00 €	16 110,67 €	- 1479,50 €	14 631,17 €
Lot 8 - Chauffage/ventilation	HEIM à Hilsenheim	10 000,00 €	20 805,83 €	3 595,50 €	24 401,33 €
Lot 9 - Electricité/courants faibles	RETTERER à Sundhouse	47 000,00 €	62 497,50 €	0,00 €	62 497,50 €
Lot 10 - Plâtrerie	CILIA à Marckolsheim	35 106,50 €	30 500,00 €	7 064,00 €	37 564,00 €
Lot 11 - Chape/carrelage/faïence	Michel BERGER à Sundhouse	27 537,00 €	24 583,33 €	1 267,41 €	25 850,74 €
Lot 12 - Menuiserie intérieure	BRAUN Bois & Alu à Boesenbiesen	54 772,50 €	43 726,08 €	0,00 €	43 726,08 €
Lot 13 - Peinture	Michel FRAERING à Ebersmunster	13 554,50 €	8 440,66 €	1 375,09 €	9 815,75 €
Lot 14 - Isolation/enduit extérieur	NCI à Hoenheim	25 995,00 €	21 034,00 €	1 389,00 €	22 423,00€
Lot 15 - Echafaudage	STEIMER à Châtenois	20 080,00 €	12 395,50 €	0,00 €	12 395,50 €
Lot 16 - "petit lot" carrelage	Michel BERGER à Sundhouse	0,00 €	0,00 €	11 626,00 €	11 626,00 €
Lot 17 - "petit lot" carrelage (sous-sol)	Michel BERGER à Sundhouse	0,00 €	0,00 €	6 834,52 €	6 834,52 €
Lot 18 - "petit lot" aménagement scène	MICHELSONNE à Sélestat	0,00 €	0,00 €	44 000,00 €	44 000,00 €
SOUS-TOTAL TRAVAUX		**599 368,22 €**	**563 345,15 €**	**64 509,61€**	**627 854,76 €**
Travaux en régie (réalisés par la Commune)		100 000,00 €	100 000,00 €	20 000,00 €	120 000,00 €
TOTAL TRAVAUX		**699 368,22 €**	**663 345,15 €**	**84 509,61€**	**747 854,76 €**
Honoraires architecte - Hubert WACH à St Pierre Bois 9%		29 000,00 €	29 000,00 €	23 137,00 €	52 137,00€
Honoraires études béton - SIB à Wolfisheim		0,00 €	4 200,00 €	1 600,00 €	5 800,00 €
Honoraires études bois - INGENIERIE BOIS à Bischheim		0,00 €	6 700,00 €	1 100,00 €	7 800,00 €
Honoraires études fluides - CAP ENERGIES à Mutzig		0,00 €	3 600,00 €	0,00 €	3 600,00 €
Bureaux de contrôle technique - DEKRA à Habsheim		0,00 €	5 200,00 €	0,00 €	5 200,00 €
Mission SPS - ACE BTP à Haguenau		0,00 €	2 417,00 €	0,00 €	2 417,00 €
Diagnostic amiante - DIAGAMTER à Colmar		0,00 €	912,50 €	0,00 €	912,50 €
Etudes du sol - FONDASOL à Strasbourg		0,00 €	2 450,00 €	0,00 €	2 450,00 €
Test infiltrométrie - AIRTEST3E à Chatenois		0,00 €	850,00 €	0,00 €	850,00 €
Etude + honoraires aménagement scène - ESP Acoustique		0,00 €	0,00 €	5 468,55 €	5 468,55 €
SOUS-TOTAL HONORAIRES + ETUDES		**29 000,00 €**	**55 329,50 €**	**31 305,55 €**	**86 635,05€**
TOTAL GENERAL		**728 368,22 €**	**718 674,65 €**	**115 815,16€**	**834 489,81€**

→ *les recettes...*

ORGANISME	INTITULE	%	MONTANT ATTRIBUE	MONTANT REALISE
Conseil Départemental du Bas-Rhin	Contrat de territoire 2009-2014	17,90 %	156 880,00 €	118 747,18 €
Conseil Régional Alsace	Promotion de l'utilisation du bois dans la construction	3,50 %	30 640,00 €	0,00 €
Conseil Régional Alsace	Plan régional de relance pour l'activité et l'emploi	5,710 %	50 000,00 €	50 000,00 €
Réserve parlementaire	Travaux divers d'intérêt local	1,71 %	15 000,00 €	6 688,00 €
Etat	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux - exercice 2014	5,59 %	49 000,00 €	14 700,00 €
ACSL	Participation	12,55 %	110 000,00 €	100 000,00 €
SOUS-TOTAL AIDES		**46,96 %**	**411 520,00 €**	**290 135,18 €**
Caisse d'Epargne	Emprunt sur 15 ans - 2,18 % (*remboursement annuel d'une partie par l'ACSL)*		200 000,00 €	200 000,00 €
Commune de Boesenbiesen	Autofinancement		280 612,70 €	280 612,70 €
TOTAL GENERAL			**892 132,70 €**	**770 744,88 €**

Grâce à ces travaux, nous disposons aujourd'hui d'un bâtiment performant pour les nombreuses années à venir et pour toutes sortes d'évènements. Il servira aussi bien à nos associations, qu'à la municipalité et à vous tous si vous le souhaitez. Désormais, c'est à nous tous d'en prendre soin lors de nos diverses utilisations.

Le bail de mise à disposition entre L'ACSL et la commune sera signé prochainement. Et comme vous avez pu le constater dans le plan de financement, le montant total des aides représente environ 47 % dont 13% provient de L'A.C.S.L.

Déduction faite de ces 47 %, il reste environ 480 000 euros qui se décomposent de la manière suivante :

→ 280 000 euros en autofinancement de la commune (fonds propres)
→ 200 000 euros d'emprunt dont une participation de l'ACSL qui se traduit par un remboursement annuel sur toute la durée du prêt soit 15 ans

A noter qu'au 14/12/2015 il reste environ 92 000 euros à régler pour l'ensemble des dépenses et environ 121 000 euros de recettes à encaisser.

ZOOM SUR…

Les tarifs de location ont été déterminés en collaboration entre l'A.C.S.L (association gestionnaire de la salle) et la commune et vous sont proposés comme suit :

Tarifs de location de la salle socioculturelle

	PETITE SALLE sous sol	PETITE SALLE RDC	PETITE + GRANDE RDC	CUISINE (traiteur)	CUISINE	SONO/ VIDEO	FRAIS REELS*
Commune de Boesenbiesen	Gratuit						Gratuit
CCRM	A définir	Gratuit pour conférence et réunions (si besoin de buvette elle sera tenue par le gestionnaire) sinon tarif association					
Membres + acteurs théâtre	A définir	20,00 €	40,00 €	Gratuite	20,00 €	20,00 €	Frais réels
Associations locales	A définir	1 Location gratuite par an puis tarif association					Frais réels
Associations locales	Gratuit	50,00 €	80,00 €	20,00 €	45,00 €	20,00 €	Frais réels
Locations à but lucratif	A définir	110,00 €	240,00 €	20,00 €	45,00 €	40,00 €	Frais réels
Habitants de Boesenbiesen	A définir	70,00 €	150,00 €	20,00 €	45,00 €	20,00 €	Frais réels
Habitants extérieurs	A définir	110,00 €	240,00 €	20,00 €	45,00 €	40,00 €	Frais réels
Enterrement (non membre)	A définir	50,00 €	75,00 €	-	-	-	Frais réels

Location deuxième jour = 1/2 tarif pour location + frais de cuisine

Vaisselle : **voir tarifs de location**

- → 1/2 pour les associations locales
- → gratuite pour les membres, le groupe théâtral et la commune

Lave-vaisselle : **0,25 € par couvert**

- → 1/2 pour les associations locales
- → gratuite pour les membres, le groupe théâtral et la commune

***Frais réels** : électricité et chauffage selon relevé des compteurs

- → Electricité : nombre de KW x 0,16 € = **0,16 € le KW**
- → Chauffage : prix du fioul x 6 litres / heure soit environ **5 € de l'heure**

Tarifs de location de l'abri (près du City Stade)

	ABRI	CHAMBRE FROIDE	FRAIS REELS*
Commune de Boesenbiesen	Gratuit		
Membres + acteurs théâtre	15,00 €	Gratuite	électricité
Associations locales		50,00 € / j - 100,00 € / we	
Associations locales	35,00 €	50,00 € / j - 100,00 € / we	gratuit
Locations à but lucratif	50,00 €	50,00 € / j - 100,00 € / we	gratuit
Habitants de Boesenbiesen	50,00 €	50,00 € / j - 100,00 € / we	électricité
Habitants extérieurs	60,00 €	50,00 € / - 100,00 € / we	électricité
Enterrement (non membre)	-	-	-

L'aire de traitement des effluents phytosanitaires

Ce projet, qui a été réalisé au courant du 2ème trimestre de l'année, était en gestation depuis un certain temps. En effet, un groupe d'agriculteurs du village ainsi que des collègues habitants Schwobsheim et Baldenheim menaient depuis 2013 une réflexion sur l'opportunité de créer une aire de remplissage pour pulvérisateur combinée à un phytobac pour traitement des eaux de rinçage.

Après quelques balbutiements liés à la validation de la subvention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse ; la Commune, porteuse du projet, put en collaboration avec le bureau d'études AMS Ingénierie, lancer les appels d'offres.

Ce sont les entreprises VOGEL de Scherwiller pour la partie génie civil et l'entreprise TPF pour la partie « Automatisme et pompage » qui furent choisies. La Chambre d'Agriculture a apporté son soutien dans la rédaction du règlement de fonctionnement et d'utilisation. Les Ets Gustave MULLER ont contribué à une maitrise du coût total en nous mettant à disposition un branchement électrique. Les agriculteurs (7 de Boesenbiesen ; 5 de Baldenheim et 4 de Schwobsheim) ont créé une CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) qui assurera la gestion du fonctionnement de l'aire.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

	Nature de la dépense	2014	2013
O11	Charges à caractère général	70 661,47 €	32 808,33 €
O12	Charges de personnel et frais assimilés	64 108,55 €	57 134,78 €
O14	Atténuation de produits – FNGIR + FPIC*	23 206,00 €	22 104,00 €
65	Autres charges de gestion courante	15 104,72 €	16 053,96 €
66	Charges financières	5 797,64 €	7 619,79 €
67	Charges exceptionnelles	392,14 €	343,58 €
TOTAL		**179 270,52 €**	**136 064,44 €**

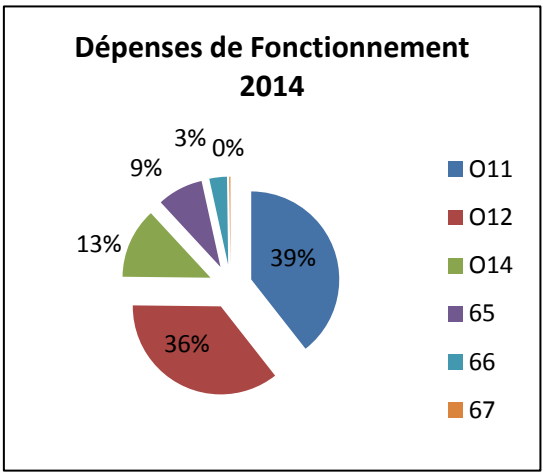

Commentaires

Charges à caractère général : les travaux de la salle socioculturelle réalisés en régie (petites dépenses cumulatives) sont inscrits en fonctionnement avant d'être transférés en investissement en fin d'année.

Charges de personnel et frais assimilés : changement de statut d'un agent et augmentation de sa durée hebdomadaire de service.

RECETTES

	Nature de la recette	2014	2013
O13	Atténuation de charges	19 782,44 €	17 728,10 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	17 325,94 €	14 323,76 €
73	Impôts et Taxes	96 212,96 €	95 262,64 €
74	Dotations et participations*	66 397,80 €	68 947,62 €
75	Autres produits de gestion courante	5 700,00 €	5 700,00 €
77	Produits exceptionnels	847,19 €	3 303,13 €
042	Opération d'ordre (travaux régie salle)	39 102,60 €	0,00 €
TOTAL		**245 368,93 €**	**205 265,25 €**

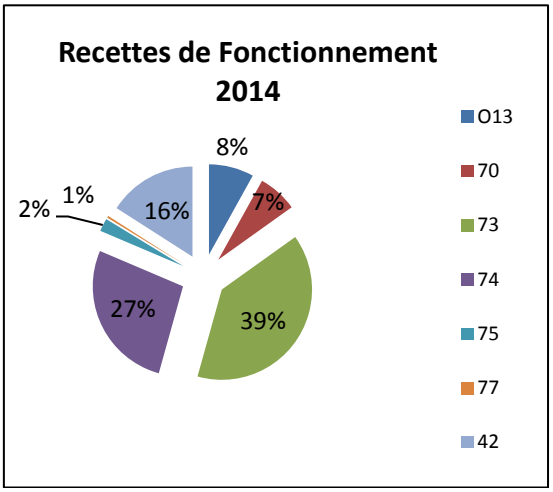

Commentaires

Opération d'ordre : Les travaux de la salle socioculturelle réalisés en régie sont également inscrits en recette pour des raisons d'équilibre budgétaire (écriture comptable). Opération nulle entre les recettes et les dépenses

**** Chiffres résultant de la réforme de la taxe professionnelle***

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

	Nature de la dépense		Prévu	Réalisé
20	Immobilisations incorporelles	*Etude qualité air/logiciels*	3 700,00 €	1 113,39 €
21	Immobilisations corporelles	*Salle/aire traitt/divers*	890 179,00 €	295 067,97 €
16	Emprunt et dettes assimilées		29 100,00 €	22 666,68 €
4581	Opération pour le compte de tiers	*Lotissement*	58 000,00 €	0,00 €
O20	Dépenses imprévues		78 195,00 €	0,00 €
040	Opération d'ordre (travaux régie salle)		71 000,00 €	39 102,60 €
	TOTAL		**1 130 174,00 €**	**357 950,64 €**

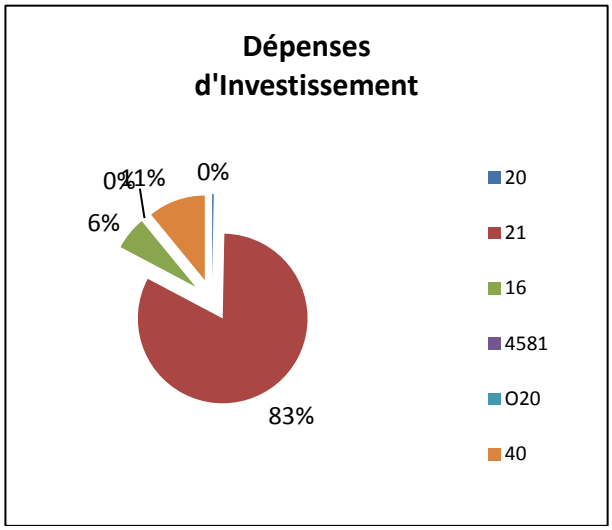

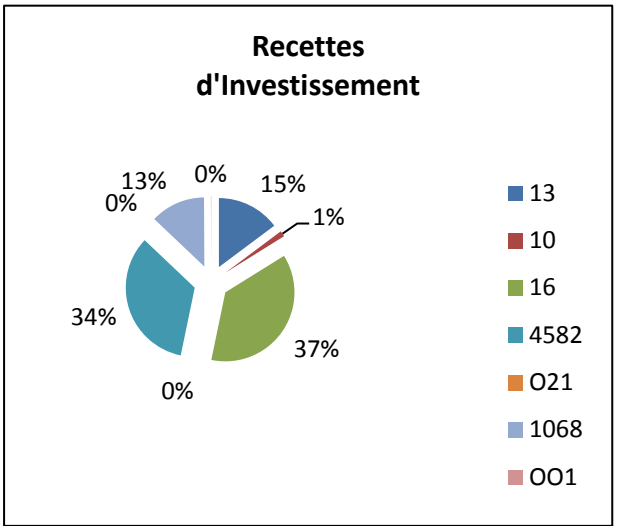

RECETTES

	Nature de la recette		Prévu	Réalisé
13	Subventions d'investissement reçues	salle/aire traitt	527 558,00 €	79 700,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	FCTVA	10 001,31 €	7 319,51 €
16	Emprunt et dettes assimilés		190 000,00 €	200 000,00 €
4582	Opération pour compte de tiers	lotissement	333 000,00 €	182 357,86 €
O21	Virement de la section de fonctionnement		0,00 €	0,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		69 200,81 €	69 200,81 €
OO1	Excédent d'investissement reporté 2013		413,88 €	413,88 €
	TOTAL		**1 130 174,00 €**	**538 992,06 €**

BALANCE GENERALE - exercice 2014

	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENTS
Section de fonctionnement	179 270,52 €	245 368,93 €	66 098,41 €
Section d'investissement	357 950,64 €	538 578,18 €	181 041,42 €
Report en section d'investissement	0,00	413,88 €	
TOTAL	**537 221,16 €**	**784 360,99 €**	

Résultats de clôture de l'exercice	**247 139,83 €**

REFORME TERRITORIALE

La France compte actuellement 101 départements, 36 700 communes, 22 régions et 2 600 groupements intercommunaux.

Il existe quatre échelons administratifs locaux qui se partagent des compétences : commune, intercommunalité, département et région. Cette organisation est souvent illisible pour le citoyen et nuit à l'efficacité de l'action publique des territoires.

C'est pourquoi le Président de la République a entamé une réforme territoriale qui se décompose en 3 volets :

- la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (création de 10 premières Métropoles au 1er janvier 2015 dont Strasbourg),
- la nouvelle carte des régions (réduction du nombre de régions de 22 à 13).
- La nouvelle organisation territoriale de la République (attribution de nouvelles compétences aux régions).

L'objectif de cette réforme territoriale étant la baisse des dépenses publiques et une meilleure prise en compte des besoins citoyens.

Afin de mettre en place la réforme, sept préfets préfigurateurs sont chargés de la fusion des régions.

Les noms provisoires des nouvelles régions sont les noms des régions fusionnées juxtaposés par ordre alphabétique, sauf pour la Haute et la Basse-Normandie qui deviennent la « Normandie » ainsi que pour le Centre qui devient « Centre-Val-de Loire ».

Dans 6 régions fusionnées, les chefs-lieux ont été fixés provisoirement comme suit :

→ Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes : Bordeaux
→ Région Auvergne-Rhône-Alpes : Lyon
→ Région Bourgogne-Franche-Comté : Dijon
→ Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : Toulouse
→ Région Normandie : Rouen
→ Région Nord-Pas-de-Calais-Picardie : Lille

Le chef-lieu pour la région Alsace-Champagne-Ardennes-Lorraine a été fixé par la loi à Strasbourg.

Pour les 6 autres régions métropolitaines les chefs-lieux actuels ne seront pas modifiés :

→ Collectivité territoriale Corse : Ajaccio
→ Région Provence-Alpes-Côte-D'Azur : Marseille
→ Région Pays de la Loire : Nantes
→ Région Centre-Val-De-Loire : Orléans
→ Région Ile de France : Paris
→ Région Bretagne : Rennes

La loi prévoit que le nouveau conseil régional adopte, avant le 1er juillet 2016, une résolution unique dans laquelle il se prononce sur le nom définitif de la région, le chef-lieu définitif de la région, l'emplacement de l'hôtel de la région, les règles de détermination des lieux de réunion des différentes instances de la région. Pour chaque région fusionnée, il n'y aura qu'un seul préfet de région. Ainsi 9 postes de préfets de région disparaissent.

Concernant les élections régionales, les conseillers régionaux sont donc élus sur des listes de candidats comportant des sections départementales, ce qui permet à chaque département d'être représenté au sein de l'assemblée régionale.

Seront ainsi élus pour 6 ans:

- Les 1671 conseillers régionaux des 12 nouvelles régions métropolitaines (hors Corse)
- Les 51 membres de l'Assemblée de Corse, qui sont élus selon un mode scrutin spécifique
- Les 41 conseillers régionaux de la Guadeloupe et les 45 conseillers régionaux de la Réunion

Les conseils régionaux et généraux de Guyane et de Martinique seront remplacés à l'occasion des élections régionales de 2015 par une collectivité territoriale unique.

Par ailleurs, la refonte de la carte des régions devrait permettre de donner un poids plus important à cet échelon, tant sur le plan géographique que démographique et économique. La loi supprime notamment la clause générale de compétence pour les départements et les régions (possibilité d'intervenir dans tous les domaines).

La loi renforce le rôle de la région en matière de développement économique et d'aménagement durable du territoire. Dans le projet initial, la gestion des collèges jusque-là de la compétence des départements est transférée aux régions. Il est également prévu que les compétences des départements en matière de transport soient transférées à la région dix-huit mois après la promulgation de la loi. Les services de transport routier départementaux et les transports scolaires seront ainsi confiés à la région. Il sera néanmoins possible aux régions de déléguer leur compétence en matière de transport scolaire aux départements.

DON DU SANG

Bonne progression des dons à pérenniser

Les évènements du vendredi 13 novembre et de l'accident du TGV d'essai à Eckwersheim ont avec un mouvement de solidarité évident perturbé les collectes. Le besoin a augmenté, mais doit rester **régulier et durable** pour être efficace. Ces accidentés sont à soigner dans la durée.
A compter du 1 janvier 2016, la nouvelle région EFS de l'Est sera la même que la région administrative de l'ALCA avec pour siège Nancy avec la direction de Strasbourg pour **harmoniser les pratiques** alsaciennes qui sont citées en exemple dans toute la France. Elle sera composée de 2 plateaux techniques de préparation **à Strasbourg et à Nancy** et de 12 sites de prélèvements dont Strasbourg, Colmar et Mulhouse.

Le plasma est toujours aussi demandé. Les lits dans les collectes rurales ne sont toujours pas prévus car il reste encore des paliers à franchir dans l'occupation des centres fixes même si les rotations et les occupations des bus de ramassage sont meilleures.

A Mussig, 538 poches ont été prélevées (+ 17,2 %) en 2015, soit une moyenne de 108 dons par collecte. Cela marque un redressement notable à faire durer dans le temps en particulier suite aux attentats perpétrés le vendredi 13 novembre 2015.

Ce résultat a été possible grâce à MUSSIG en passant de 196 à 228, Artolsheim de 26 à 50, Hessenheim de 43 à 60 et SCHWOBSHEIM de 31 à 39. Les autres communes étaient moins présentes : BALDENHEIM 117 contre 154 en 2013, HESSENHEIM 43 contre 57, BOESENBIESEN est stable avec 48 pour 46 et seul Baldenheim a légèrement reculé avec 112 contre 117 en 2014.
Les **nouveaux donneurs** ont également bien progressé avec **24** pour 16 en 2014 et 2013, le record étant toujours 27 en 1998 et 2009. De plus 21 fidèles se sont déplacés fin juillet à Ohnenheim pour donner une 6° fois du sang total.

La 21° sortie pédestre du 17 mai a rassemblé 30 marcheurs lors du parcours du vignoble à Kintzheim. L'équipe du Comité a terminé 17°/18 lors de la pêche inter-société du 7 juin.

Les dates pour les collectes de sang 2016 sont les vendredis **22 janvier** (suivi de l'Assemblée Générale), **18 mars, 27 mai, 23 Septembre et 18 Novembre** de 17h30 à 20h30. Une 6° collecte sera possible **fin juillet à Ohnenheim**. Il faut redonner des couleurs au don de plasma comme déjà évoqué. Ainsi **6 bus** de 8 places sont programmés au départ de Mussig les **19 février, 22 avril, 24 juin, 26 août, 28 octobre et 16 décembre**.

La prochaine **sortie vélo se déroulera le dimanche 24 avril à Sundhouse**. Une **22° sortie pédestre** est proposée le 1 mai à Matzenheim-Osthouse pour la marche populaire des donneurs de sang locaux.

L'ouverture du don de sang aux **homosexuels** est prévue le 1er juin 2016. Pour le don de sang total, les hommes ne doivent pas avoir eu de relations avec un autre homme depuis au moins un an et pour le plasma ne pas avoir changé de partenaire durant les 4 derniers mois. Ainsi la promesse de campagne du candidat HOLLANDE à la présidence de la République en 2012 est tenue, malgré le haut risque de contamination par le virus du sida, maladie qui ne diminue pas dans notre pays depuis de nombreuses années.

Le **moustique tigre** étant un agent possible porteur du virus West Nyle auquel l'homme est sensible, est apparu à Schiltigheim. Un homme a été contaminé dans le Gard, ce qui a nécessité des tests de dépistage supplémentaires coûteux dans 3 départements du secteur. Cela explique l'interdiction au don en été pour ceux ayant voyagé dans des pays contaminés comme l'Italie du nord et l'Autriche.

Félicitations aux diplômés : Or (plus de 100 dons pour les hommes) : RUDLOFF Benoît et SCHWOEHRER Lucien, Argent (plus de 45 dons pour les femmes) : GOETZ Fabienne et VILLEMIN Alphonsine et 12 de Bronze.

Encore merci pour l'excellent accueil réservé à la vente de notre calendrier.

Comptant sur votre présence à nos diverses rencontres, le Comité vous souhaite une **heureuse année 2016**.

Jean-Claude HILBERT, Président ADSB MUSSIG et Environs, Lucien SCHWOEHRER, représentant local de l'ADSB MUSSIG

Les consignes de tri

DANS MON BAC JAUNE, JE RECYCLE :

- ✓ les bouteilles et flacons en plastique
- ✓ Les papiers et cartons
- ✓ Les briques alimentaires
- ✓ Les boîtes aérosols et canettes métalliques

Recommandations :

- Déposer les emballages en vrac
- Attention, pas de verre dans le bac jaune
- Bien vider le contenu des emballages sans les rincer avant de les mettre dans le bac

DANS MON **BAC GRIS**, JE JETTE :

- ✓ les articles d'hygiène et les papiers et cartons souillés
- ✓ Les emballages plastiques et polystyrène
- ✓ Les restes de repas

Recommandations :

- déposer les déchets dans des sacs fermés
- Attention, pas de verre dans le bac gris

JE RECYCLE LE VERRE, UNIQUEMENT, DANS LES **CONTENEURS A VERRE** :

ATTENTION ! Je ne jette pas les ampoules, la vaisselle ou les pots de fleurs cassés

POUR TOUS LES AUTRES DECHETS JE VAIS EN DECHETERIES

Déchèteries de Barr, Benfeld, Boofzheim, Mackenheim, Sainte Marie-aux-Mines, Sundhouse et Villé :

LUNDI, MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI

du 1er mars au 31 octobre :
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

du 1er novembre au 28 février :
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Déchèterie de Scherwiller :

DU LUNDI AU SAMEDI

du 1er mars au 31 octobre :
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

du 1er novembre au 28 février :
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Collecte des encombrants

Vous avez 2 possibilités :

1. **La déchèterie**

Vous pouvez y déposer, le mobilier, l'électroménager, le bois, les végétaux, la ferraille, les gravats, le papier, le carton, le verre, les batteries, les piles, les ampoules électriques, les néons, les huiles de friture, les huiles de vidange, les vêtements et les chaussures.

⚠ ***Apports limités à 2m³ par semaine.***

2. **L'enlèvement sur RDV**

TELEPHONEZ au N°VERT : 0 800 77 04 13

appel gratuit du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

- Le service d'enlèvement à domicile des objets encombrants est assuré en partenariat avec EMMAUS. ce service est gratuit et sur rendez-vous.
- De nombreux objets, même abîmés, peuvent être réutilisés après réparations.

  Par exemple :
  - → *Vaisselles, bibelots, objets décoratifs, livres,...*
  - → *Mobiliers divers (meubles, matelas, sommiers,...)*
  - → *Electroménager, TV, matériel informatique,*
  - → *Vêtements, chaussures.*

⚠ ***Service limité à 2m³ par enlèvement.***

BON A SAVOIR

VOTRE MAIRIE

Mairie de Boesenbiesen
22 rue Principale
67390 BOESENBIESEN
Tél : 09 75 66 75 48
Fax : 03 88 85 30 81

communedeboesenbiesen
@wanadoo.fr

www.boesenbiesen.fr

Horaires d'ouverture :
- lundi de 17h à 19h
- mercredi de 08h à 09h
- jeudi de 16h à 18h

VOS PAPIERS D'IDENTITE

Carte Nationale d'Identité (CNI)

Les pièces à fournir sont les suivantes :

Pour les Majeurs : **(Durée de validité de 15 ans, pour les CNI délivrées après le 02/01/2004 ajouter 5 ans supplémentaires)**

- 2 photos d'identité *(3,5x4,5 cm, identiques, de face, tête nue, sur fond clair, neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc)*
- 1 justificatif de domicile à votre nom (facture EDF, téléphone...)
- Ancienne CNI (pour copie, l'original restera en votre possession jusqu'à obtention de la nouvelle CNI)
- En cas de perte ou de vol la déclaration (de perte/vol) effectuée en Gendarmerie + 25 euros en timbres fiscaux.

Les personnes **majeures doivent se présenter en personne** afin de signer et d'apposer l'empreinte.

Pour les Mineurs : **(Durée de validité de 10 ans)**

- 2 photos d'identité *(3,5x4,5 cm, identiques, de face, tête nue, sur fond clair, neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc)*
- 1 justificatif de domicile au nom des parents (facture EDF, téléphone...)
- Ancienne CNI (pour copie, l'original restera en votre possession jusqu'à obtention de la nouvelle CNI)
- En cas de perte ou de vol la déclaration (de perte/vol) effectuée en Gendarmerie + 25 euros en timbres fiscaux.
- En cas de première demande, la copie de la CNI d'un des parents.

Pour **les mineurs, la présence du représentant légal est nécessaire**. (L'empreinte est obligatoire à partir de 14 ans).

LE DELAI DE DELIVRANCE EST ESTIME ENTRE 4 ET 6 SEMAINES, PENSEZ A FAIRE VOS DEMARCHES A TEMPS.

Passeports Biométriques

La mairie de BOESENBIESEN ne traite plus les demandes de passeports !

Toute demande peut être déposée, au choix du demandeur, exclusivement dans 31 communes : Bischheim, Bischwiller, Brumath, Drulingen, Eckbolsheim, **Erstein**, Fegersheim, Geispolsheim, Haguenau, Hoenheim, Illkirch Graffenstaden, Ingwiller, La Wantzenau, Lauterbourg, Lingolsheim, Molsheim, Niederbronn les Bains, Obernai, Ostwald, Sarre-Union, Saverne, Schiltigheim, Schirmeck, **Sélestat**, Souffelweyersheim, Strasbourg, Truchtersheim, Vendenheim, **Villé**, Wasselonne, Wissembourg.

Tout habitant de BOESENBIESEN souhaitant l'établissement, le renouvellement, le remplacement d'un passeport est invité à se rendre dans l'une des communes précitées pour effectuer sa demande.

Pour tous renseignements ou pour obtenir la liste des pièces à fournir, vous pouvez vous adresser en mairie pendant les permanences au 09.75.66.75.48 ou en sous-préfecture de Sélestat Erstein au 03 88 58 83 58.

DEMARCHE CITOYENNE

ELECTIONS : inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Si vous avez déménagé en cours d'année vous êtes tenu de vous faire inscrire sur la liste de votre nouveau domicile.

Concernant les ressortissants de l'Union Européenne, l'inscription sur les listes complémentaires pour les élections des représentants au Parlement Européen et les élections municipales est possible.

Dans tous les cas, il vous suffit de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription est possible **jusqu'au 31 décembre de chaque année** et prise en compte au 1er mars de l'année suivante.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la mairie.

Recensement Militaire

Le recensement militaire des jeunes filles et garçons à l'âge de 16 ans est obligatoire et s'inscrit dans un véritable parcours de citoyenneté en 3 étapes : Enseignement des principes de défense dispensé à l'école - Recensement obligatoire à 16 ans - Journée Défense et Citoyenneté (JDC : ex JAPD)

Comment faire ?

Vous devez **vous inscrire** (ou vous faire inscrire par votre représentant légal) **à la mairie de votre domicile le mois de votre 16ème anniversaire** ou dans les trois mois qui suivent. Munissez-vous d'une pièce d'identité, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement ainsi qu'un livret d'information vous seront délivrés par la mairie. Le recensement vous permettra de vous inscrire aux examens (BAC, BEP, permis de conduire…), d'effectuer la JDC et de faciliter votre inscription sur les listes électorales. **En cas d'absence de recensement dans les délais, l'intéressé est en irrégularité**. Il ne peut notamment pas passer les concours et examens d'Etat (par exemple, le baccalauréat). Pour régulariser sa situation, à tout moment et avant l'âge de 25 ans, l'intéressé doit se déclarer auprès de la mairie de son domicile. L'attestation de recensement lui sera alors remise.

ENTRETIEN ET CITOYENNETE

Nos amis les bêtes…

Il est constaté régulièrement que **les chiens ou les chats laissent des traces de leurs passages** dans les espaces verts, les places publiques, les voies communales.

Par respect pour les riverains, les personnes qui les empruntent et celles qui les entretiennent, **ne laissez pas vos amies les bêtes souiller ces endroits.**

Un village accueillant…

Merci de **veiller à la propreté des rues par un balayage régulier des trottoirs**, un peu plus de civisme de chacun d'entre nous améliorera nettement notre cadre de vie.

Un village est accueillant lorsqu'il est propre, fleuri et bien entretenu.

MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION

URBANISME

Déclaration Préalable (DP)

Permis de Construire (PC)

En raison de leur nature, de leur importance ou de leur caractère temporaire, certains travaux (clôtures, piscines gonflables, etc.) ne sont soumis à aucune autorisation d'urbanisme.

Quelles formalités pour quels travaux ?

Déclaration préalable :

- Création d'une surface de plancher entre 2 et 20 m²
- Création d'une surface de plancher de moins de 2 m², mais la hauteur du projet doit être inférieure à 12 mètres
- Piscines dont le bassin a une superficie inférieure à 100 m², non couvertes ou dont la hauteur de couverture fait moins de 1,80 mètre par rapport au sol
- Châssis et serres dont la hauteur est comprise entre 1,80 mètre et 4 mètres et la surface au sol sur une même unité foncière ne dépasse pas 2000 m²
- Mur d'une hauteur supérieure à 2 mètres
- Travaux de ravalement (isolation extérieure uniquement) ou ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur de la construction
- Changement de destination d'un bâtiment sans travaux ou avec travaux ne modifiant pas les structures porteuses ou la façade
- Lotissement (division foncière) qui crée plus de 2 lots constructibles sur moins de 10 ans et qui ne prévoit pas la réalisation de voies ou espaces communs
- Affouillement dont la profondeur (ou exhaussement dont la hauteur) n'excède pas 2 mètres et la superficie inf. 100 m²

Permis de construire :

- Création d'une surface de plancher supérieure à 20 m²
- Piscines dont la couverture a une hauteur supérieure à 1,80 mètre, (quelle que soit la superficie du bassin)
- Châssis et serres dont la hauteur est supérieure à 4 mètres ou dont la hauteur est supérieure à 1,80 mètre avec une surface supérieure à 2000 m²
- Modification du volume d'un bâtiment et percement ou agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur
- Changement de destination avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade
- Lotissement (division foncière) qui crée plus de 2 lots à construire sur moins de 10 ans et qui prévoit la réalisation de voies ou espaces communs
- Affouillement dont la profondeur (et exhaussement dont la hauteur) n'excède pas 2 mètres et dont la superficie est supérieure ou égale à 2 ha

Formulaires à utiliser

- ✓ Certificat d'urbanisme (information et opérationnel) : **Cerfa 13410*02**
- ✓ Déclaration préalable : **Cerfa 13703*04** *(maison individuelle et annexe)*, **Cerfa 13404*04** *(travaux, installations et aménagements comprenant ou non des démolitions)*, **Cerfa 13702*02** *(lotissement, division foncière)*
- ✓ Permis de construire : **Cerfa 13406*04** *(maison individuelle et annexe),* **Cerfa 13409*04** *(permis de construire ou d'aménager)*
- ✓ Modification de permis délivré en cours de validité : **Cerfa 13411*04**
- ✓ Transfert de permis délivré en cours de validité : **Cerfa 13412*04**
- ✓ Déclaration d'ouverture de chantier* : **Cerfa 13407*02**
- ✓ Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux* : **Cerfa 13408*02**

***** *Pour rappel ces documents sont obligatoires, veillez à bien les compléter avant tout commencement de travaux et à l'achèvement de ceux-ci*.

Ces formulaires sont disponibles sur le site **www.service-public.fr** (en téléchargement ou remplissable en ligne) ou peuvent être retirés en mairie aux horaires d'ouverture. Pensez à compléter **la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions** (jointe au formulaire). **L'absence de ce volet pourra constituer un motif d'incomplétude du dossier**.

Attestations en matière d'urbanisme

Depuis le 01/01/2013 des attestations relatives au respect des règles de constructions doivent désormais être établies dans certains cas :

Type de règlementation	Bâtiment concerné et moment où établir l'attestation	Attestation établie par	Informations
Thermique (amélioration des performances énergétiques)	**Neuf :** dépôt du PC + de la DAACT **Existant :** dépôt de la DAACT *(une attestation adaptée sera demandée en fonction des travaux réalisés)*	Architecte, contrôleur technique, personne habilité ou organisme certifié	http://www.rt-batiment.fr/
Parasismique (prévention des risques d'effondrement)	**Neuf et existant** : dépôt du PC + de la DAACT *(concerne les bâtiments de grande hauteur et les ERP sont exclus les maisons individuelles)*	Contrôleur technique	http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Batiment-et-construction-.html
Accessibilité (permettre l'usage autonome d'un bâtiment en situation de handicap	**Neuf et existant** *(concerne les habitations collectives, les habitations individuelles destinées à la location et les ERP*) : dépôt de la DAACT	Contrôleur technique ou un architecte indépendant du projet	http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Accessibilite-.html
Acoustique (éviter des troubles acoustiques)	**Neuf et existant** *(concerne les habitations collectives, les habitations individuelles accolées ou contiguës à un local d'activité ou superposée à celui-ci*) : dépôt de la DAACT	Architecte, contrôleur technique, bureau d'étude, ingénieur conseil ou maître d'ouvrage	http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Batiment-et-construction-.html

PC : permis de construire
DAACT : déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux
ERP : établissement recevant du public

En principe, seule l'attestation thermique concerne les particuliers. Les autres attestations relèvent plutôt de cas particuliers. Néanmoins, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie en cas de doute.

BON A SAVOIR

Ces attestations ont été instaurées afin de **garantir les droits, tant civils que pénaux, aux maîtres d'ouvrage** (en général il s'agit du propriétaire).

Ces documents permettent ainsi d'éviter un vice de forme en cas de contentieux et permet au maître d'ouvrage de faire valoir sa bonne foi sur le fond. De plus, ils contribuent à l'exigence d'un niveau minimal de qualité sans lequel apparaissent parfois de graves désordres pouvant entraîner des réparations extrêmement coûteuses.

Clôtures, Murs de séparation, Plantations en limite…

Les clôtures, murs de clôture et plantations en limite ne sont soumis à aucune formalité en ce qui concerne le droit de l'urbanisme. Cependant le Code Civil régit ces ouvrages de la manière suivante :

- ➔ **Clôtures et murs de séparation** : A Boesenbiesen il n'existe pas de règlements particuliers ou d'usages locaux constants et reconnus. A défaut, **tout mur de séparation entre voisins** qui sera construit ou rétabli à l'avenir **doit avoir au maximum deux mètres soixante de hauteur**, compris le chaperon. *(art. 633 du Code Civil)*
- ➔ **Plantations en limite** : Conformément aux *articles 671 et 672 du Code Civil*, les **arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être plantés, par rapport à la limite séparative** des deux terrains:
  - à **2 m. pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 m.**
  - à **50 cm pour les autres plantations**

Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale soient arrachés ou réduits à ladite hauteur. **Dans tous les cas renseignez-vous auprès de la mairie pour savoir si un règlement spécifique de lotissement est applicable, il peut contenir des critères précis de construction**.

INFOS PRATIQUES - SERVICES

MOBI'RIED
(Transport Intercommunal du Ried de Marckolsheim)

La Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, a décidé de revoir les modalités de fonctionnement du service de transport « à la demande ». A compter du **1er décembre 2015**, ce service est réservé aux usagers suivants :

1. **personnes de 60 ans et plus,**
2. **personnes à mobilité réduite,**
3. **personnes en démarche d'insertion professionnelle.**

Désormais les usagers devront déposer leur formulaire d'inscription en mairie accompagné d'un **justificatif de domicile** (facture électricité, eau, téléphone) ainsi que les documents suivants (selon la situation) :

- 1. : **photocopie de la carte nationale d'identité**
- 2. : **carte d'invalidité ou certificat médical**
- 3. : **au cas par cas (s'adresser en mairie)**

Attention la préinscription est obligatoire pour chaque usager avant d'avoir accès au service. Le formulaire accompagné des justificatifs sera ensuite transmis à la CCRM pour validation définitive. Lorsque l'inscription est validée, il conviendra d'effectuer une réservation obligatoire pour chaque déplacement au **03 89 61 57 37** (*du lundi au vendredi : 08h-18h et samedi : 08h-12h*).

A compter du 1er décembre 2015 le tarif est fixé à **3 € par trajet** (*idem pour le tarif combiné Mobi'Ried / TIS).*

Permanence de garde médicale locale

Le médecin de garde assure une permanence médicale, uniquement sous forme de consultations, au sein de son cabinet médical :

- ***samedi après midi*** *: 12h à 20h*
- ***toutes les nuits*** *: 20h à 8h*
- ***dimanche et jours fériés :*** *8h à 20h*

Pour tous recours au médecin de garde, il vous faudra téléphoner au 03.69.55.33.33.

Le recours à la permanence médicale devra faire obligatoirement l'objet d'un appel téléphonique préalable auprès du centre de régulation de la permanence des soins.

Relais des assistants maternels

Le Relais d'Assistantes Maternelles est un lieu d'informations et de conseils. Il s'adresse :

→ **aux parents** à la recherche d'une assistante maternelle. Le RAM les aide dans les démarches d'embauche et les informe sur leurs droits : prestation, déclaration fiscale… ;

→ **aux assistantes maternelles** en leur communiquant les informations concernant leur statut

→ **à toutes personnes** souhaitant exercer le métier d'assistante maternelle ;

→ **aux enfants** accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents, qui participent aux ateliers.

Contact :

Antenne de Marckolsheim

9 rue des Noisetiers
67390 MARCKOLSHEIM
03 88 58 28 94

Horaires : mardi de 16h à 18h (sur RDV), vendredi de 10h à 12h30 et de 15h à 17h30

Antenne de Sundhouse

25 rue des Artisans
67920 SUNDHOUSE
03 88 85 96 62

Uniquement sur RDV

Horaires : lundi de 8h30 à 11h30, mercredi de 9h à 11h30, jeudi de 8h30 à 11h30, vendredi de 14h à 18h

Permanence téléphonique : Mardi de 11h à 12h30

MEDIATHEQUE du Grand Ried

Médiathèque du Grand Ried

3, Place de la Mairie
67820 WITTISHEIM

03 88 85 87 08

mediatheque.grandried @ried-marckolsheim.fr

la Bouilloire
Maison Culturelle de Marckolsheim

1 impasse de l'Ecole
67390 MARCKOLSHEIM

03 88 74 91 59

mediatheque.labouilloire @ried-marckolsheim.fr

Périscolaire de Richtolsheim

Le service périscolaire de Richtolsheim accueille les enfants de plus de 4 ans scolarisés à Richtolsheim, Saasenheim, Schwobsheim, Boesenbiesen et Schoenau. L'accueil est assuré durant la pause méridienne et après la classe jusqu'à 18h30 (*sauf mercredi suite à la réforme des rythmes scolaires*), les enfants étant transportés en bus depuis leur lieu de scolarisation jusqu'à Richtolsheim.

Pour plus de renseignements, contacter **Maryline SAAM**

au 03 88 57 63 74 ou peri.richtolsheim@agf67.fr

BLOC NOTES

SMICTOM Alsace Centrale

2, Rue des Vosges
67750 SCHERWILLER

Tel. : **03 88 92 27 19**
Fax : 03 88 92 27 01

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 08h00 à 17h00

Le vendredi de 08h00 à 16h00

Autres déchetteries :

- Du 01/03 au 31/10 : 8h-12h 13h-18h
- Du 01/11 au 28/02 : 8h-12h 13h-17h

SOUS PREFECTURE Sélestat Erstein

4, Allée de la 1ère Armée
BP 208
67604 SELESTAT Cedex

Tél. : **03 88 58 83 58**
Fax : 03 88 58 83 68

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 08h00-12h00

Mardi après-midi : 13h00-16h00

Vendredi : 08h00-13h00

Trésorerie de Marckolsheim

1, Rue de la Garonne
BP 12
67390 MARCKOLSHEIM

Tél. : **03 88 92 50 58**
Fax : 03 88 92 52 41

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 08h30-12h00

Lundi et mardi : 13h30-16h00

Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim

Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim
Le dynamisme d'un territoire

Antenne de Sundhouse

25, Rue des Artisans
67920 SUNDHOUSE

Tel. : **03 88 85 89 25**
Fax : 03 88 85 89 24

Mél. : **contact@ried-marckolsheim.fr**
Site : **www.ried-marckolsheim.fr**

Centre des Impôts Fonciers de Sélestat

5, Rue de la Paix
67600 SELESTAT

Tél. : **03 88 58 89 89**
Fax : 03 88 92 09 75

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi 08h30-12h00
13h30-16h00

Collecte des bacs jaune et gris

→ Les **bacs jaunes** :

MARDI *semaine paire*

→ Les **bacs gris** :

MERCREDI *toutes les semaines*

NUMEROS ET LIENS INTERNET UTILES

Pompiers **:**	**18**
Gendarmerie Sundhouse	**03 88 85 20 01**
Samu	**15**
Garde Médicale	**03 88 11 69 00**
EDF (sécurité dépannage)	**0 810 333 068**
SDEA (n° urgence)	**03 88 19 97 09**

www.smictom-alsacecentrale.fr *(SMICTOM)*
www.urbanisme.equipement.gouv.fr *(urbanisme)*
www.bas-rhin.fr *(Conseil Départemental 67)*
www.region-alsace.fr *(Conseil Régional)*
www.amelie.fr *(Assurance Maladie)*